

# mon journal

Octobre / Novembre 2019 • N°79

chambly  
ma ville



## Un développement urbain équilibré

Retour en images sur  
un été mémorable  
P. 8 et 9

La rentrée scolaire  
P. 10 et 11

Les chantiers de l'été  
p. 12 et 13

# C'est à Chambly...

## LES PATRIMOINES CAMBLYSIENS ONT LEURS SENTIERS !

Le 21 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, ont été dévoilés les premiers « Sentiers patrimoine(s) de Chambly ». Cette première série de 9 panneaux-pupitres a été conçue sous la coordination de Nicolas Rose, professeur d'histoire-géographie au collège Jacques Prévert, avec les contributions de l'association « Chambly histoire et patrimoine », du « Comité du Bois-Hourdy », de l'Assemblée des jeunes citoyens (AJC) et de la fédération départementale de pêche.

En mettant mieux en valeur les patrimoines historique, naturel et de cœur de Chambly, ils permettent à chacun de découvrir ou de redécouvrir des éléments marquants de notre riche patrimoine local. Hôtel de Ville, Eglise Notre-Dame, Fête du Bois-Hourdy, Parc Chantemesse, Esches et Coisnon... font ainsi l'objet de notices détaillées, d'anecdotes et d'une traduction en anglais pour nos visiteurs étrangers. C'est aussi depuis le 21 septembre que chacun peut accomplir une visite virtuelle, en 3 dimensions, de l'intérieur de la magnifique église Notre-Dame de Chambly. Il vous suffit simplement de vous rendre sur [www.ville-chambly.fr](http://www.ville-chambly.fr)... Bonne promenade !



## FEU VERT OFFICIEL POUR NOTRE MAISON DE SANTÉ



L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France a auditionné le 4 juillet dernier la municipalité et les professionnels de santé ayant conçu le projet de Maison de Santé pluri-professionnelle de Chambly.

Suite à cette audition, l'Agence Régionale de Santé a accordé officiellement son label au projet chamblysiens et en a informé la municipalité et le docteur Philippe Léourier, président de l'« Association Santé Chambly ».

La Maison de Santé accueillera dès 2021, rue Raymond Joly, des médecins généralistes, des infirmières, une sage-femme, des dentistes, un podologue, des kinésithérapeutes, un ostéopathe, un psychologue, un gynécologue et des diététiciennes. Elle contribuera à améliorer l'accès aux soins pour tous.

## BARCELLA ET ALEX TAFF EN CONCERT À CHAMBLY !



Une soirée musicale à ne pas manquer le 14 novembre prochain à partir de 20h30. Le chanteur et musicien Barcella se produit salle Josiane Balasko (Chamblyrama) dans le cadre de la nouvelle saison culturelle des « Moulins de Chambly » et du festival régional Haute-fréquence. Un interprète saisissant et un homme de scène accompli, tantôt chanteur, musicien, slameur ou conteur...

En première partie de son spectacle, vous pourrez retrouver le groupe pop-rock isarien « Alex Taff », qui vient tout juste de sortir son 4ème album « On est fait l'1 par l'autre ».

Du bon son et une belle ambiance en perspective !

Comme pour tous les spectacles des « Moulins de Chambly », les places sont en vente à la billetterie de la Mairie de Chambly, place de l'Hôtel de ville (01 39 37 44 00 [reservation@ville-chambly.fr](mailto:reservation@ville-chambly.fr) – [billetterie.ville-chambly.fr](http://billetterie.ville-chambly.fr)).

## À vos cotés pour avancer



5 juillet 2019 : inauguration officielle du supermarché G20 du centre-ville par les élus, le nouveau gérant et le propriétaire des locaux.



16 juillet 2019 : le maire de Chambly, aux côtés de Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JO 2024 de Paris, pour inscrire notre Ville dans l'aventure olympique avec le soutien de Oise 24



31 août 2019 : les autorités et la population ont commémoré le 75ème anniversaire de la libération de Chambly



9 septembre 2019 : les représentants de la Ville, en présence de la Présidente du Conseil départemental et de nombreux élus de l'Oise, ont réceptionné les travaux de la première phase de la Plaine des sports (parkings, vestiaires, terrain d'entraînement, passerelle...)

## Une rentrée en pleine forme

*Cette année encore, grâce au personnel communal et aux enseignants, que je remercie, la rentrée scolaire s'est bien passée. Elle conclut un été riche en festivités (Playa, Accueil de loisirs...) placées sous le signe du sport et des Jeux Olympiques pour soutenir notre candidature déposée en juin dernier, pour le Label olympique « Terre de Jeux 2024 », avec le soutien du Conseil départemental de l'Oise et son projet Oise 24.*

*Le mois de septembre, avec le traditionnel Forum des associations, ses 52 associations présentes, ses nombreux bénévoles et les centaines de visiteurs, a confirmé l'immense richesse associative de notre ville, dans tous les domaines. Ce tissu associatif précieux, que nous soutenons pleinement, et tous les bénévoles remarquables qui s'investissent pour notre ville sont notre fierté : cette année encore, nous les célébrons et les saluons à l'occasion de la cérémonie en leur honneur «Chambly vous dit Merci ».*

*Notre rentrée est également marquée par la large concertation autour du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) en cours de révision. Le dialogue, la concertation et l'échange sont engagés depuis 2017. Le projet de PLU a été adopté en juillet dernier à l'unanimité par le Conseil municipal. Désormais, une enquête publique permet à chacun de continuer à l'enrichir par ses remarques avant que, début 2020, la dernière version du PLU, qui tiendra compte des remarques et suggestions constructives faites, puisse être définitivement adopté. Ce PLU confirme nos orientations pour que Chambly reste une petite ville de province, au développement équilibré et maîtrisé, où il fait bon vivre.*

*Enfin, cette rentrée voit de nombreux projets avancer : les travaux de rénovation de la salle des fêtes au Moulin-neuf ont commencé ainsi que la phase 2 de notre stade de football au Mesnil Saint Martin ou encore la création du chemin des marais.*

*Bel automne à tous.*

**David Lazarus**  
Maire de Chambly

# Le plan local d'urbanisme dessine le Chambly de demain

*Avant dernière étape avant l'entrée en vigueur du nouveau Plan local d'urbanisme ! Entamée en 2017, la révision du document matérialisant les grandes orientations de la commune en matière d'urbanisme se termine.*

Après plus de deux ans de concertations, échanges et réunions publiques avec les habitants et les diverses autorités, le Conseil municipal a voté à l'unanimité, le 29 juillet dernier, l'arrêt du projet de Plan local d'urbanisme (PLU).

Désormais, une nouvelle étape est engagée avec l'enquête publique qui permet à chacun de faire part de ses remarques ou suggestions pour améliorer le PLU. Début 2020, la dernière version du document qui intègrera les remarques constructives pourra être adoptée définitivement par le Conseil municipal.

La révision du Plan local d'urbanisme répond à 4 principaux objectifs, tous dédiés à la préservation de la qualité de notre cadre de vie :

**1 – Maintenir la maîtrise de l'évolution démographique** de notre ville, fixée par le Conseil municipal de Chambly à 1% par an maximum. Le PLU va confirmer toutes les contraintes légales les plus fortes, mises en œuvre depuis 1997, comme par exemple les restrictions sur les hauteurs de constructions pour empêcher toute barre d'immeuble ; construction de deux places de stationnement pour tout nouveau logement ; nouvelles règles pour lutter contre les divisions de terrains excessives malheureusement facilitées par la loi, maîtrise des zones ouvertes à l'urbanisation...

**2 – Renforcer la préservation et la défense de nos espaces naturels et des cours d'eau :** Opérations de réappropriation et d'embellissement des berges de l'Esches dans le cœur de ville et le chemin des Marais, création d'une « ceinture verte » par l'acquisition d'une réserve boisée de 4 hectares derrière le quartier du Clos Fleuri sous le lotissement comprenant les rues de Sicile et d'Acate, préservation des espaces verts de notre ville avec des emplacements réservés en centre-ville et les jardins familiaux, traitement des eaux avant rejet dans l'Esches...

**3 – Mieux répondre aux enjeux environnementaux :** renforcement des liaisons douces dans Chambly avec davantage de pistes cyclables, développement d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare pour faciliter les différents modes de transports, implantation de bornes de rechargement pour véhicules électriques, renforcement du transport, à la demande pour desservir nos zones d'activités et mieux se connecter aux transports en commun d'Ile de France, création d'un accès direct à l'A16 en direction de Paris, faciliter les énergies propres, le 0% carbone et l'autoconsommation électrique.

**4 – Développer de manière équilibrée Chambly avec des équipements publics au service des habitants :** Maison de santé pluridisciplinaire, Plaine des sports Chambly 24, Maison des arts et des connaissances, poursuite de la redynamisation du centre-ville, emplacement réservé pour un lycée et une nouvelle gendarmerie, requalification des entrées Est (zone habitat et services) et Ouest (création de zones d'activités économiques industrielles et artisanales).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour que chaque habitant puisse mieux connaître le Plan local d'urbanisme (PLU), la ville a organisé une exposition publique ouverte à tous accessible jusqu'au 30 novembre 2019 aux jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque. Tous les chamblysiens pourront s'exprimer sur le PLU via l'enquête publique d'une durée d'un mois entre mi-novembre et mi-décembre, soit via le registre papier disponible en Mairie, soit par internet, ou à travers les permanences que tiendra le commissaire enquêteur en Mairie. Tout ceci sera précisé par voie de presse et communication municipale dès que les modalités en auront été arrêtées avec le Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif.



## Le PLU dessine et protège la qualité de notre cadre de vie

Le Plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme réglementaire qui régit l'utilisation des sols, détermine des règles de construction applicables à toute la ville et fixe pour les années à venir des objectifs dans une perspective de développement durable et maîtrisé. Il existe pour permettre un développement harmonieux de la commune.

L'urbanisme est régi par une multitude de règles et de lois. Le PLU permet l'intégration de ces règles et lois mais également parfois de s'en protéger. C'est le cas pour l'une des dispositions de la loi ALUR promulguée le 27 mars 2014 qui a supprimé automatiquement et contre l'avis de la commune l'exigence d'une surface minimale pour construire. La révision du Plan local d'urbanisme de notre ville comprend donc un certain nombre de mesures qui permettront de limiter les divisions de terrain excessives et une trop forte densification des constructions.

## Les étapes de la révision du Plan Local d'urbanisme

- Début 2017 : Réalisation du diagnostic territorial et hiérarchisation des enjeux du territoire
- Été 2017 : Définition et traduction du projet de territoire via le PADD (projet d'aménagement et de développement durable)
- 29 juillet 2019 : Arrêt du projet de Plan local d'urbanisme par délibération unanime du Conseil municipal
- D'août à décembre 2019 : consultation des avis des personnes publiques, enquête publique et rapport du commissaire enquêteur
- Début 2020 : Approbation définitive du PLU par délibération du Conseil municipal

**C'est l'actuel PLU qui reste totalement en vigueur jusqu'à l'adoption définitive de la révision du Plan local d'urbanisme par le Conseil municipal. Si la révision de notre Plan local d'urbanisme prend du temps, c'est qu'elle comprend un large et utile temps de concertation avec l'ensemble de la population (à travers des réunions publiques, des expositions et des temps d'information) ainsi qu'avec les organismes dévolus à l'environnement ; ceci afin d'effectuer cette révision avec la participation des Chamblysiens.**

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : "FIL VERT" DE CHAMBLY

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Si ces termes peuvent paraître abstraits, ils ont néanmoins de nombreuses applications très concrètes au quotidien.

## A travers l'urbanisation, avec par exemple :

- La création de pistes cyclables et de voies piétonnes (Chemin herbu, rue Jean Renoir, Cité Moulin Neuf, Rue de Champagne)
- L'aménagement d'une promenade et d'espaces pour les familles le long de l'Esches
- La requalification d'espaces urbanisés existants plutôt que l'utilisation de nouvelles terres agricoles (Pôle de loisirs Chamblyrama) et la mutualisation d'aménagements sur l'espace public (parking de la Plaine des sports)
- L'utilisation du droit de préemption pour préserver des espaces naturels (acquisition de 4 hectares en cours)
- Des constructions d'équipements publics pensées de manière écologique : implantation bioclimatique, chauffage par géothermie, éclairage à Led, panneaux photovoltaïques...



## A travers la protection de notre environnement proche, avec :

- Une politique « Zéro phyto », sans utilisation de produit chimique dangereux pour la nature et notre santé
- Une gestion responsable des espaces verts, à travers le fleurissement (à base de vivaces et de plantes peu consommatrices d'eau) et des agents au fait des bonnes pratiques écologiques (massifs recouverts de paillage pour conserver l'humidité dans le sol, fauchage tardif, horaires d'arrosage...)
- La gestion de l'eau, avec la récupération des eaux de pluie (aux ateliers municipaux) pour l'arrosage ou le nettoyage des véhicules
- Une attention particulière portée à nos cours d'eau avec l'embellissement des berges et des opérations de nettoyage, en lien avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA).



## A travers des investissements, notamment :

- Un renouvellement du matériel des agents dédiés aux espaces verts par du matériel 100% électrique (aucune émission de CO<sub>2</sub>, moins de bruit...)
- Le renouvellement progressif du parc automobile municipal par des véhicules électriques : 2 véhicules Zoé et un utilitaire Kangoo ZE acquis ces derniers mois
- L'achat de vélos électriques pour les déplacements d'agents municipaux au sein de la ville (police municipale, services techniques et administratifs)
- Le remplacement des chaudières des structures municipales (écoles, accueils de loisirs, mairie, gymnases et annexes) par des chaudières à condensation, plus économes et au rendement très élevé
- Le remplacement des ampoules d'éclairage par des ampoules à Led dans les bâtiments publics et les candélabres des rues de la commune
- L'installation de panneaux photovoltaïques dans les nouvelles constructions municipales pour de l'autoconsommation électrique



## Via un accompagnement éco-citoyen

- Une restauration municipale qui utilise toujours plus de produits locaux et issus de l'agriculture biologique
- Le soutien aux associations dédiées à l'environnement qui transmettent aux jeunes et moins jeunes générations les bonnes pratiques (Chambly Nutrition, Les jardiniers de Chambly, Les jardins familiaux, La Truite bornelloise...)
- La mise en place d'événements gratuits et familiaux pour le grand public en lien avec les partenaires et associations dévolus à l'environnement (Journée de l'environnement, Tous au jardin)
- La sensibilisation des jeunes via les actions du CCE et l'AJC



# Un été mémorable !

Festival Chamb'art'dement, Fête nationale, Chambly Playa, activités des accueils de loisirs... l'été, très ensoleillé, a été riche en émotions partagées.



Les 10 ans du festival Chamb'art'dement ont donné lieu à de superbes prestations des artistes de rue



L'ambiance était au rendez vous lors de la fête nationale avec un cortège emmené par les musiciens de l'AC DOM-TOM



Le temps splendide de cet été a été propice à de multiples activités et sorties de plein air, sur Chambly Playa comme au sein des accueils de loisirs.





# UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

*La rentrée scolaire 2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions, tant pour les élèves que pour leurs enseignants.*

C'est le 2 septembre dernier que les 1 110 élèves camblysiens inscrits dans les écoles maternelles ou élémentaires de Chambly ont fait leur rentrée. Une rentrée en douceur qui est toujours un moment empreint d'émotion pour les plus petits et leurs parents, et de joie pour les plus grands qui retrouvent avec plaisir leur école et leurs camarades de classe.

## Chambly s'engage pour l'enfance et la réussite éducative

La Ville consacre chaque année 1 million d'euros dans son budget de fonctionnement pour les politiques scolaires et celles en faveur de l'enfance (périscolaire, accueils de loisirs, restauration municipale...). C'est la première priorité municipale. Elle se traduit notamment par des dotations de fonctionnement importantes attribuées à chacune des 4 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires (achat de fournitures scolaires, de manuels, de CD Rom...), un investissement

conséquent pour le déploiement de l'école numérique (câblage des écoles, équipement informatique, vidéoprojecteurs interactifs dans les classes...), l'entretien régulier et la modernisation des bâtiments scolaires (peinture, cours de récréation, éclairage leds, chaudières à condensation dans l'ensemble des écoles...), la sécurisation des abords des écoles (appariteurs, vidéo-protection...). L'objectif est de garantir les meilleures conditions d'enseignement et de créer un environnement propice à l'épanouissement de chaque enfant.



## Encourager la continuité éducative

La Ville de Chambly a signé en 2018 une convention d'objectifs avec les services de l'Etat (cohésion sociale, éducation nationale) et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise. Cette convention crée les conditions d'une continuité éducative renforcée pour tous les enfants, de la maternelle au CM2.

Par cette démarche partenariale, il s'agit de veiller à la diversité et à la qualité éducative des activités proposées dans les accueils de loisirs (« Plan Mercredi ») et à leur coordination avec l'école et avec les familles. Une continuité éducative qui est un gage de lutte contre les inégalités pour les petits Camblysiens. Le soin apporté aux activités des accueils périscolaires (avant et après l'école), qui rassemblent près de 4 élèves sur 5, est tout aussi grand afin de garantir là encore un accueil et des activités propices à la réussite éducative, avec notamment une aide aux devoirs en fin d'après-midi pour les enfants qui le souhaitent.

## Une restauration scolaire de qualité et écoresponsable

La restauration municipale (84% des élèves y sont inscrits) fait l'objet d'une démarche qualité et écoresponsable. Elle fournit chaque jour une moyenne de 670 repas confectionnés sur place, grâce au professionnalisme et au savoir-faire des agents locaux très investis dans leur mission. Au moins 50% de produits responsables (filières courtes, produits labélisés, produits bio ou issus de l'agriculture raisonnée) sont achetés par la Ville pour la réalisation des repas servis aux élèves. Tant il est vrai que bien s'alimenter est très important pour bien grandir et bien étudier !



## CARTON PLEIN POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS !

Le Forum des associations donne chaque année le coup d'envoi de la nouvelle saison pour les nombreuses associations camblysiennes. C'est ainsi que le 7 septembre dernier, pas moins de 52 d'entre-elles étaient rassemblées au gymnase Aristide Briand, pour y tenir un stand, présenter leurs activités et recueillir des adhésions ; avec des activités proposées dans des domaines aussi variés que la culture, les loisirs, le sport, l'éducation, l'environnement, la solidarité et le devoir de mémoire. Le public a une nouvelle fois répondu présent en nombre, avec des centaines de visiteurs qui se sont pressés au Forum dès 10 heures du matin et tout au long de la journée. Bravo aux dirigeants et aux bénévoles associatifs qui font battre le cœur de Chambly, contribuent chaque jour au bien vivre-ensemble et renforcent le lien social entre les Camblysiens.



# DES CHANTIERS AU SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL ET DU CADRE DE VIE

*A chaque période estivale, Chambly est le théâtre de nombreux chantiers destinés à entretenir le patrimoine communal, à améliorer le cadre de vie et la qualité des équipements publics dont bénéficient les Chamblysiens. Revue de détail des chantiers conduits ou engagés depuis cet été...*

Voiries, espaces publics, équipements communaux... l'été 2019 a été propice à la conduite ou l'engagement de chantiers utiles pour Chambly, confiés aux agents des services techniques de la Ville ou à des entreprises. Il s'agit d'un engagement financier important de la part de la collectivité, au service du patrimoine communal et du cadre de vie des habitants. L'ensemble de ces travaux de proximité représente un engagement budgétaire supérieur à 1,7 million d'euros.

## Aménagement et entretien des équipements et bâtiments communaux

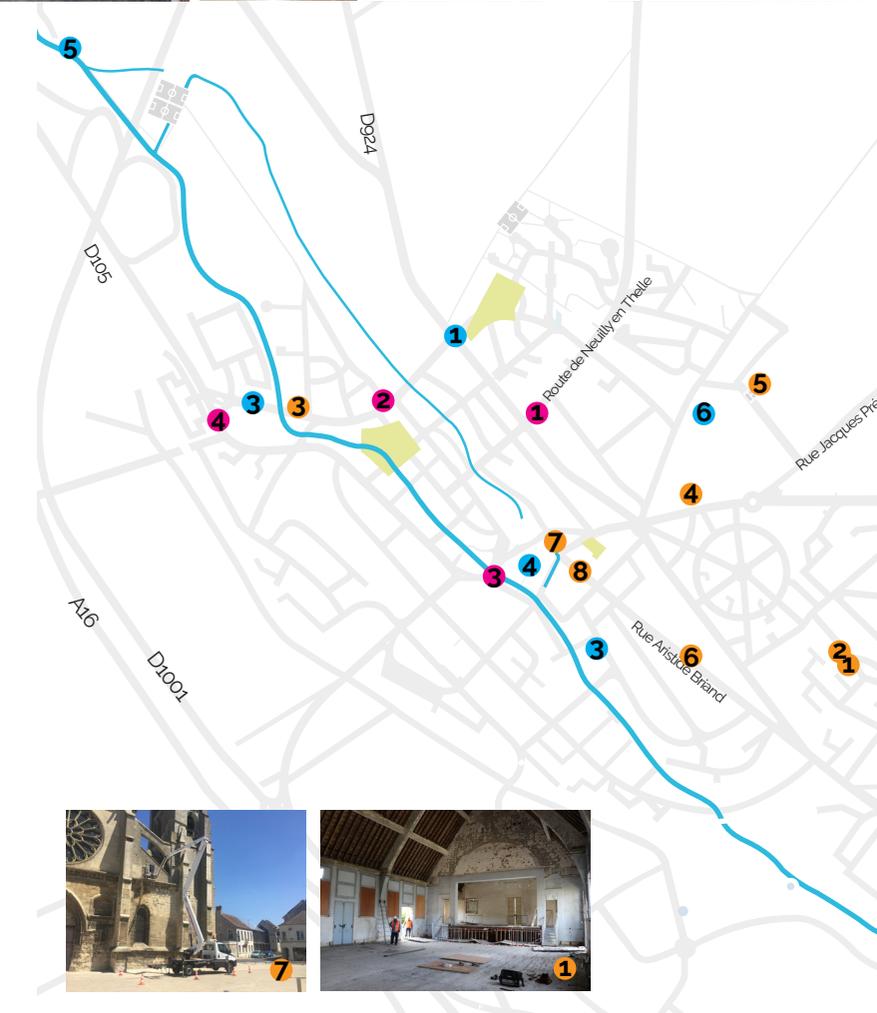
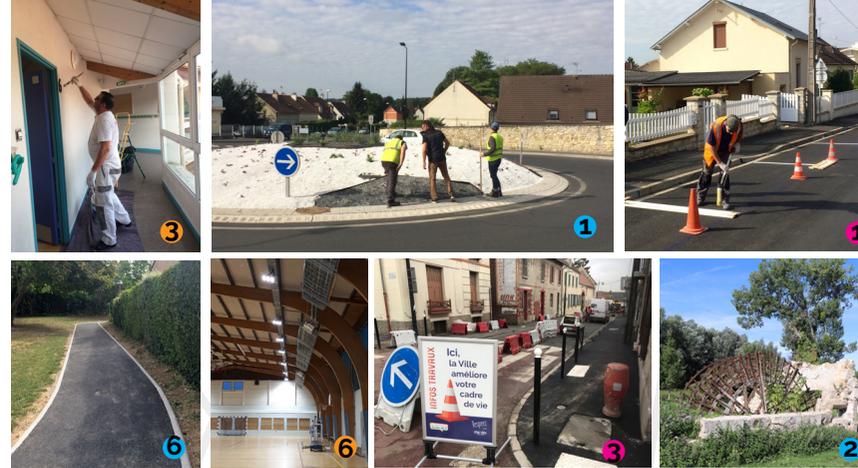
Dans la Cité Moulin-Neuf, l'ancien centre social de la SNCF, situé place Jean-Jacques Boitiaux, a été transformé en nouveaux locaux associatifs particulièrement fonctionnels, qui accueillent dorénavant les associations AC Dom-Tom, Chambly Nutrition et AEC Chambly jusqu'alors hébergées dans des préfabriqués aux abords du gymnase Aristide Briand. Les différentes écoles de Chambly génèrent aussi, chaque été, des chantiers conduits en cette période de vacances scolaires pour ne pas déranger le fonctionnement des établissements. A titre d'exemple, le groupe scolaire Albert Camus a ainsi fait l'objet d'un chantier de peinture ainsi que d'une remise en état de l'ensemble de ses portes lourdes.

D'autres bâtiments, à vocation sportive, ont vu leurs éclairages intégralement changés, en particulier le gymnase Aristide Briand et les tennis couverts du complexe sportif Raymond Joly. Le patrimoine culturel de Chambly n'est pas en reste, avec cet été l'entretien général de la toiture de l'église Notre-Dame dans le cadre d'un plan pluriannuel de travaux.

## Des espaces publics et des voiries réaménagés et sécurisés

Le nouveau carrefour de la Coupe de France, créé il y a 18 mois pour sécuriser l'avenue de Verdun, a été paysagé sur le thème du football. La réalisation d'un chemin piétonnier le long de l'Esches, entre le hameau du Mesnil-St-Martin et la commune de Belle-Eglise est engagé depuis fin septembre. L'objectif est d'offrir aux promeneurs et aux familles un cheminement confortable, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec la réalisation d'une allée large de 3 mètres en grave calcaire. Un aménagement complété par la création de 2 zones dédiées au pique-nique et la pose d'un éclairage photovoltaïque. L'accès aux berges de l'Esches sera enfin rendu plus aisé afin de faciliter leur entretien et leur nettoyage.

Des chantiers de voiries et d'éclairage public ont aussi été conduits durant la période estivale, les derniers s'achevant en ce mois d'octobre. Parmi eux la création d'une nouvelle voie d'accès dans la rue de La Motte (route, trottoirs, éclairage public) pour mieux desservir le Clos-Fleuri ; l'aménagement de carrefours surélevés sur la route de Neuilly-en-Thelle destinés à faire ralentir la circulation ; la reprise des pavages du centre-ville ; la création d'un nouveau parking de proximité rue du Parterre et route D105 ; la réfection des sentes piétonnes et de l'éclairage public du Parc Nelson Mandela...



## C'est parti pour le réaménagement de la salle des fêtes Pierre Semard

Suite à son rachat par la Ville, et après plusieurs mois de travaux de désamiantage et de démolition intérieure, la salle des fêtes Pierre Semard a engagé sa rénovation complète depuis la mi-septembre. Le réaménagement de l'équipement, qui s'achèvera au printemps prochain, va consister à changer les boiseries intérieures et extérieures, les portes et les fenêtres, à refaire la couverture, les peintures, les revêtements de sols, l'électricité et la plomberie, à rendre accessible la salle aux personnes à mobilité réduite, à aménager la cuisine et la scène.

En parallèle, les abords de la salle vont aussi être réaménagés avec notamment des accès piétons et des places de stationnement.

La salle des fêtes Pierre Semard, emblème du patrimoine émotionnel de Chambly, sera rendue aux Chamblysiens au printemps prochain.



## ESPACES ET ECLAIRAGES PUBLICS

1. Aménagement paysager du carrefour de la Coupe de France de football 2018
2. Mise en lumière de la roue du Moulin rue Jean Renoir
3. Création d'un parking rue du Parterre et route D105
4. Réfection des sentes, du parking et de l'éclairage public du Parc Nelson Mandela
5. Aménagement du chemin piétons-vélos le long de l'Esches
6. Réaménagement d'une sente piétonne d'accès à l'école Elsa Triolet

## VOIRIES

1. Aménagement de carrefours sécurisés et de stationnements route de Neuilly-en-Thelle
2. Création d'une voie d'accès rue de la Motte (desserte du Clos fleuri)
3. Reprise des voiries pavées du centre-ville
4. Réfection de la voie de roulement entre le centre des secours et la route de Ronquerolles

## BATIMENTS

1. Réaménagement de la salle des fêtes Pierre Semard
2. Création de locaux associatifs dans la Cité Moulin-Neuf
3. Peintures intérieures du groupe scolaire Albert Camus
4. Traçage des cours de l'école Lahille et du groupe scolaire Camus
5. Relamping des tennis couverts du complexe sportif Raymond Joly
6. Relamping du gymnase Aristide Briand
7. Entretien de la toiture de l'église Notre-Dame
8. Changement des vitrages de la salle Camille Desmoulins

# Tribunes politiques

## La parole à ...

La Mission régionale d'autorité environnementale des Hauts-de-France a rendu son avis le 2 octobre dernier concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le 29 juillet 2019, Le Maire Adjoint à l'urbanisme a présenté le bilan de la concertation faite en 2017/2018. A cette occasion, nous avons considéré comme étant favorable à la réalisation de ce rapport, mais pas forcément à son contenu. Ce vote conditionne la poursuite des travaux et ne constitue qu'une étape de la procédure de révision du PLU.

Nous tenons à préciser que ce vote du 29 juillet 2019 ne signifie pas que nous partageons toutes les orientations préconisées dans le PLU ! En effet, rappelons que l'approbation du PLU se fait par délibération du conseil municipal à l'issue d'une procédure dont une enquête publique avec des avis rendus par divers intervenants publics.

Celle-ci court jusqu'à la fin 2019 et sera l'occasion d'étudier avec soin les orientations préconisées ainsi que vos avis en qualité de personne publique et des réponses apportées par la commune aux différents avis émis.

Vous qui habitez Chambly, c'est au cours de la phase d'enquête publique que vous pouvez (devez) vous exprimer. Ce projet de PLU peut être modifié en tenant compte de vos avis et des résultats de l'enquête publique.

Donc, nous ne donnerons notre avis final sur le PLU, lors d'un vote, qu'à l'issue de ce processus. Cet avis tiendra compte de votre opinion, même si la municipalité refuse d'en tenir compte dans le projet final ! Notons qu'il y a déjà un certain nombre de points dans ce projet de PLU qui sont en totale contradiction avec les aspirations d'un grand nombre d'être vous. Exemple : l'emplacement qui prévoyait un lycée sera requalifié pour de l'habitat. Comme vous, nous aimons notre ville, alors nous serons vigilants car nous craignons que certaines orientations risquent d'avoir un impact négatif sur la qualité de vie de Chambly, et son environnement.

« Ensemble pour Chambly »

**Pascal BOIS**  
**Rachel LOPES ALIART**  
**Christian BERTELLE**  
**Aline LOUET**

Au début de sa mandature Mr Le Maire a voulu présenter son mandat comme celui de la démocratie participative. Excellente nouvelle. Les commissions composées d'élus et de citoyens débattaient des sujets relatifs à chacune d'elles. La première année quelques-unes de ces commissions se sont réunies puis dès la deuxième année la fréquence a chuté drastiquement voire certaines commissions ne se sont plus tenues. Les sujets sont débattus hors commission uniquement avec la majorité sans contribution des groupes d'opposition ni des citoyens désignés.

Sa vision de la démocratie participative est très particulière : on ne réunit pas les commissions et une fois actés les projets sont dévoilés comme pour la médiathèque pour laquelle aucune étude justifiant un tel besoin à l'heure du tout digital (budget supérieur à 8 millions d'euros) n'a été soumise pour débat en commission ni en conseil. Nous avons une vision différente de la démocratie participative.

Depuis Octobre 2018 Mr Le Maire multiplie les célébrations et pots de l'amitié de toute sorte. Ainsi de nouvelles célébrations apparaissent telles que la célébration de la semaine de l'Olympisme alors que 2019 n'est pas une année olympique et bien d'autres que Mr Le Maire utilise pour se mettre en scène. Cette pratique qui s'intensifie à l'aube des prochaines élections suscite des interrogations. Nous préférierions qu'il utilise son temps d'élu à mieux définir les priorités pour les Chamblysiens. Il a fallu attendre la dernière année de son mandat pour que le projet d'une maison médicale prenne forme alors que c'est une priorité pour tous les Chamblysiens mais une proposition émanant de l'opposition.

**Liste Chambly 2014-2020**  
**Pierre ORVEILLON,**  
**Fabienne BIZERAY,**  
**Thibaut COLLAS**

**Nous poursuivons nos investissements au service du Chambly de demain**

En 2019 nous poursuivons nos investissements ambitieux au service des Chamblysiens sans augmenter les taux d'imposition. Les familles et leurs enfants, les aînés, les associations et notre cadre de vie sont au cœur de nos politiques publiques et nos premières priorités budgétaires de fonctionnement. Parallèlement, nous continuons à investir massivement pour mieux répondre à vos attentes, préserver notre qualité de vie et développer notre ville de façon concertée, équilibrée et respectueuse de notre environnement. Chaque année, nous réalisons près de 2 millions d'euros de travaux du quotidien et de proximité : en 2019, nous avons réalisé des travaux dans les écoles, la création de petits parkings route D105 et en centre-ville, des locaux associatifs, le chemin des Marais le long de l'Esches pour les familles et les sportifs... Ce sont aussi des priorités plus importantes et qui bénéficient de la confiance et du soutien du département de l'Oise, de la région des Hauts-de-France et de l'État :

- La maison de santé : dès 2017 la concertation a été aussi engagée avec les professionnels de santé qui ont adhéré à notre projet et se sont pleinement investis. Après la labellisation obtenue cet été, le choix des entreprises est en cours pour mener les travaux en 2020 et une ouverture début 2021.
- La salle Pierre Sémard, dont la réhabilitation complète a commencé : fin du printemps 2020 elle sera enfin disponible pour les habitants qui y ont tant de souvenirs.
- La plaine des sports est pleinement engagée avec les travaux pour le nouveau terrain d'honneur après la livraison des parkings.
- Parallèlement, les études pour la halle olympique dédiée au badminton et un dojo sont en cours.
- La maison des arts et des connaissances : en plus d'une médiathèque moderne pour tous et d'une salle d'exposition et de spectacle, elle comprendra deux salles de danse associatives, une salle de musique, une salle de dessin et l'Espace jeunes. Ainsi, plusieurs milliers de Chamblysiens pourront en profiter pour un accès renforcé à la culture.

Et tout cela, pour la dixième année consécutive, nous le faisons sans augmenter les taux d'imposition votés par le conseil municipal. Plus que jamais, nous sommes engagés à votre service pour que Chambly demeure cette petite ville de province où il fait bon vivre.

**Groupe des élus de la majorité municipale**

# Ils mettent en valeur le patrimoine de Chambly



**Rencontres avec...**  
**MAC ARTHUR CASAMAJOR,**  
**26 ans, Fondateur de Art View**

Fondateur d'une agence de communication digitale, Mac Arthur Casamajor a récemment créé pour la ville la visite virtuelle de notre église Notre-Dame. Chamblysiens depuis l'âge de 6 ans, il voue un intérêt particulier à l'art et au patrimoine.

Touché par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame survenu le 15 avril dernier, il propose à la mairie son projet de visite virtuelle. « J'ai trouvé qu'il serait intéressant d'immortaliser et de faire vivre autrement l'église. Aujourd'hui, ce bel édifice et son histoire particulière sont accessibles au monde entier. A une époque où tout se digitalise, je pense que ça ne peut être que bénéfique pour la ville. J'espère que la voir virtuellement donnera envie à des personnes extérieures de venir visiter ce superbe élément de notre patrimoine. »

Indéniablement, l'homme aime sa ville et s'y sent bien « Nous avons une petite ville modeste avec un vrai confort de vie. Mon parcours m'a amené dans plusieurs autres villes en France (Angers, Paris) ou à l'étranger (Budapest), mais je ne me vois pas m'installer ailleurs. Et participer à mon échelle à la vie locale est un réel plaisir ».

Si vous souhaitez découvrir la visite virtuelle de l'église Notre-Dame de Chambly, rendez vous sur le site internet [www.ville-chambly.fr](http://www.ville-chambly.fr) Rubrique Culture et loisirs.



**NICOLAS ROSE,**  
**32 ans, Enseignant**

Professeur d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique depuis 2014 au collège Jacques-Prévert (où il a lui-même effectué sa scolarité), Nicolas Rose a coordonné, avec les services de la mairie, des élus et des associations locales, la création des « Sentiers patrimoine(s) », dévoilés au grand public et inaugurés le 21 septembre dernier à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

« Je souhaitais faire travailler mes élèves sur les traces que laisse l'Histoire et réaliser avec eux des notices sur le patrimoine local. Dans le même temps, la mairie a émis le souhait de valoriser et de rendre accessible les différents patrimoines de la commune aux habitants, je me suis donc investi avec plaisir. Chambly a réussi ces 20 dernières années le pari de devenir un réel territoire de référence, un espace de vie auquel on s'attache. La ville est riche d'un patrimoine historique, culturel, naturel et même insolite qui appartient à tous, c'est pour moi très important que chacun puisse en profiter » explique le professeur.

Sa passion pour l'histoire et le patrimoine lui est révélé dès son plus jeune âge grâce aux visites familiales de la grotte Chauvet, de la sainte Chapelle ou du Château des Ducs de Bretagne. Nicolas Rose nourrit également un rapport affectif avec le patrimoine : « C'est quelque chose qui nous dépasse tous, nous en sommes quelque part responsables. » Et Chambly vient de lui permettre de compléter ses connaissances en lui faisant faire une découverte pendant ses recherches : « Je me suis aperçu que les Prussiens avaient occupé le territoire de la commune en 1870/1871, je ne savais pas qu'il y avait déjà eu une occupation ici avant les deux guerres mondiales ! ».



MOULINS DE  
CHAMBLY

SCÈNES CULTURELLES



# BARCELLA

NOUVEL ALBUM *SOLEIL*

.....

1<sup>re</sup> partie **ALEX TAFF**

NOUVEL ALBUM *ON EST FAIT L'1 PAR L'AUTRE*

**CONCERT**

**JEUDI 14 NOVEMBRE À 20H30**

CHAMBLY

ESPACE FRANÇOIS-MITERRAND

Tarif de 5€ ou 10€ - Durée : 1h50

Tous Publics

Information : [www.ville-chambly.fr](http://www.ville-chambly.fr) - FaceBook : ChamblyMaVille

Réservations : 01 39 37 44 00 - [reservation@ville-chambly.fr](mailto:reservation@ville-chambly.fr)

Billetterie : [billetterie.ville-chambly.fr](http://billetterie.ville-chambly.fr)

Mairie de Chambly - Place de l'Hôtel-de-ville - 60230 CHAMBLY



**chambly**  
ma ville